

Bascharage, le 04 juillet 2024

AVIS AU PUBLIC

Concerne : Rôle de répartition du produit de chasse, exercice 2024-2025
Compte définitif, exercice 2023-2024

Conformément aux dispositions de l'article 43 de la loi du 25 mai 2011 relative à la chasse, il est porté à la connaissance du public, que le rôle de répartition et le compte définitif du produit de location de la chasse du lot **568** peuvent être consultés pendant la période du 08.07.2024 au 22.07.2024 auprès du secrétaire-trésorier par rendez-vous. Numéro portable +352 691380034.

Tous les propriétaires des fonds non bâtis et non retirés d'un lot de chasse sont tenus de compléter leurs données via la plateforme « myguichet » ou communiquer leurs données bancaires au secrétaire-trésorier.

Le secrétaire-trésorier
Marc Blasen